

Dossier
Budget 2021

12

Entretien
Alain Lambert

21

L'actu de Beine-Nauroy



BULLETIN MUNICIPAL
Janvier 2021

#41



ÉDITO 3

MA COMMUNE..... 4

Compte rendu du conseil municipal

Vie locale

Outils de communication

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Nord Rémois

Mission Locale Rurale du Nord Marnais

ENVIRONNEMENT 11

Circulation des animaux, divagation des chiens sur l'espace public

Collecte des sapins

DOSSIER..... 12

Budget 2021

BIBLIOTHÈQUE 14

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS..... 15

JEUNESSE 16

Microcrèche

Périscolaire

Les Marmousets

ASSOC' 18

Beine Culture et Sports • BCS

Centre d'Animation de Beine Nauroy • CAB

Beine Brocante

Les Amis de Nauroy

PORTRAIT 21

HISTORIQUE..... 22

AGENDA..... 23



Romain BONHOMME
Maire de Beine-Nauroy

**Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous à la mairie
de Beine-Nauroy**

- Nous contacter -

Mairie de Beine-Nauroy
4, place de la Mairie
51490 Beine-Nauroy
☎ 03.26.03.27.63

✉ beinenauroy.mairie@wanadoo.fr

En ce début d'année 2021, parler de bonnes nouvelles, écrire sur ce qui va bien ou tout simplement mieux, chercher le petit signe, l'initiative heureuse, le clignotant qui passe au vert, tout cela, cette quête de prémices de lendemains qui chantent, paraît bien illusoire tant le refrain de la morosité nous poursuit depuis de nombreux mois au rythme de cette satanée épidémie !

Bien loin de céder à cette dépression endémique, au contraire et plus que jamais, recherchons ensemble les signaux positifs, ceux de nos forces et de nos intelligences. Nous y trouverons les énergies d'innovation pour embellir et faire progresser notre quotidien vers une société épanouie.

Depuis notre installation, l'action municipale est construite autour d'un collectif de travail soudé. Tous les élus sont impliqués. Ils ont rapidement pris en main les dossiers confiés. Je souhaite profiter de cette Actu pour les remercier de l'énergie mise en œuvre au service de notre collectivité.

Le bilan de notre premier semestre d'activités peut se résumer ainsi :

- L'engagement d'une stratégie visant à retrouver au plus vite un équilibre budgétaire sans modification de l'imposition locale,
- Les actions solidaires du CCAS,
- L'ouverture d'un poste d'enseignant supplémentaire à l'école,
- L'embellissement de nos espaces publics,
- La rénovation de la salle Diakow,
- La défense de l'environnement avec le suivi vigilant et sans complaisance du centre d'enfouissement de déchets,
- Le village de Noël,
- La recherche de solutions pour un urbanisme plus qualitatif,
- Le soutien à nos associations et entreprises locales,
- Le nouveau journal municipal,
- La gestion des activités municipales en mode Covid ou plutôt en mode yoyo.

Plusieurs projets d'investissement sont en phase de définition :

Sécurisation des circulations routières, réhabilitation de la rue des Cossons, des Ecoles, du Moulin, requalification du parc de jeux, nouveau centre de secours (C.P.I.), nouvel atelier municipal multifonction et durable, modernisation de la salle d'honneur de la mairie. Tous ces travaux débiteront en 2021, une fois que les nombreuses étapes administratives et préalables à tous ces projets seront franchies !

Reste un regret, l'impossibilité d'avoir pu organiser de manifestations ou de cérémonies conviviales qui contribuent en grande partie au « Bien Vivre » sur notre territoire.

Je fais le vœu que 2021 puisse permettre de vous retrouver très prochainement pour un rendez-vous festif collectif. Je reste à votre écoute et vous souhaite une excellente lecture.

Romain BONHOMME

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 16 novembre 2020

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 16 novembre 2020 à 18 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire.

Etaient présents : M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Sauvageot Maud, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Lux Laurent, Mme Gaveau Nathalie, M. Gallois Fabrice, Mme Murias-Lambert Jennifer, Mme Migeon Christine, M. Verzeaux Benjamin et Mme Pierrot Claire.

Absents excusés : M. Hattat Jean-Paul et Mme Hattat Lola

Secrétaire de séance : Mme Claire Pierrot

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Monsieur Gallois Fabrice fait remarquer au conseil municipal que son nom n'apparaît pas dans la liste des membres présents dans le compte rendu de la séance du 28 septembre et demande une rectification.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2020 avec cette modification.

2 - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2019, le conseil municipal à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

3 - CHARTE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Vu le projet de charte de gouvernance de la Communauté urbaine du Grand Reims présenté,

le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le projet présenté.

4 - CRÉATION DE DEUX EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS VACATAIRES

Le prochain recensement de la population aura lieu en janvier et février 2021, il convient de créer deux emplois pour cette mission.

L'Etat attribue une dotation fixe pour la rémunération des agents recenseurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à recruter 2 agents recenseurs à partir du 1^{er} janvier 2021 pour effectuer les opérations de recensement de la population, en privilégiant les candidatures d'habitants du village,
- Fixe la rémunération des agents selon un forfait identique, calculé sur la base de la dotation allouée par l'État et tenant compte des charges patronales à verser,
- Précise que ces agents seront rémunérés au cours du mois de mars 2021, sous réserves d'un maintien du calendrier de recensement par l'INSEE.

M. le Maire souhaite qu'une campagne de communication soit réalisée afin de permettre aux habitants de savoir

que des agents recenseurs vont passer à leur domicile. Il rappelle l'enjeu de bien répondre à ce recensement pour des raisons statistiques évidentes, mais aussi parce que beaucoup de sujets touchant aux collectivités en dépendent. Par exemple, les dotations financières de l'État aux communes sont calculées à partir de ces chiffres.

5 - PROJET DE CONSTRUCTION ATELIER/CPI

L'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre vient d'être relancé sur la base d'un programme revu à la baisse. Plusieurs offres d'architectes ont été reçues, des demandes complémentaires ont été adressées aux candidats afin de garantir le caractère fructueux du marché. La commission d'appel d'offres doit se réunir pour finaliser sa proposition d'attribution. Ce sujet fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

6 - ABONNEMENT À « L'ÉCOLE DES LOISIRS » OFFERT AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE

La commune et le CCAS offrent cette année à chaque élève de l'école un abonnement de « L'école des loisirs » correspondant à une sélection de huit livres adaptés à l'âge de l'enfant. Le conseil municipal à l'unanimité valide cette dépense pour un montant de 3 787.95€.

7 - MISE EN NON VALEUR D'UNE PARTIE DU TITRE N°26 DE 2017

Vu la demande du Receveur municipal pour la mise en non-valeur d'une partie du titre N°26 du 23 mars 2017 correspondant à la location de la salle polyvalente pour la somme de 0.50 € suite à une erreur de paiement de la facture. La somme de 0.50 € étant inférieure au seuil de poursuite, il convient de délibérer sur la mise en non-valeur de cette somme.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la mise en non-valeur de 0.50 € du titre N° 26 du 23 mars 2017.

8 - ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE DE BEINE-NAUROY 2021-2026

Un audit des comptes publics a été réalisé par la commission communale des finances. Monsieur le maire expose l'ensemble des éléments de l'audit. Il en ressort que la situation budgétaire actuelle ne permet pas de maintenir les niveaux d'investissement passés, sauf à dégrader davantage la santé financière de la collectivité. L'action municipale à venir doit inévitablement permettre de redresser la trajectoire budgétaire. L'objectif sera de réduire le poids de la dette, tout en améliorant la capacité d'autofinancement. Il convient de stabiliser sur le long terme les capacités financières communales. La reconstitution du capital, particulièrement du patrimoine foncier de la commune, sera une option à rétablir.

Pour y répondre, Monsieur le Maire indique la nécessité de se doter d'une stratégie financière pluriannuelle pour les 6 prochaines années.

Les orientations suivantes sont proposées :

- Mettre en œuvre une stratégie drastique de maîtrise du budget de fonctionnement : fiscalité stable, baisse

des dépenses de fonctionnement, massification et mutualisation des achats ...

- Redimensionner la stratégie d'investissement : dynamique, mais sans aggraver notre situation budgétaire. Le budget pluriannuel d'investissement sera limité à 1,4 M€.
- Ramener la capacité de désendettement de 6,3 ans à moins de 3 ans, dès 2026.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité et feront l'objet d'un examen de suivi annuel.

Compte rendu de la séance Conseil municipal du 19 janvier 2021

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 19 Janvier 2021 à 18 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Bonhomme Romain, Maire.

Etaient présents : M. Bonhomme Romain, M. Michaux Aurélien, Mme De Prémonville Catherine, M. Antunes Antonio, Mme Sauvageot Maud, Mme Beaudoin Marie-Dominique, M. Lux Laurent, Mme Gaveau Nathalie, M. Gallois Fabrice, Mme Murias-Lambert Jennifer, Mme Migeon Christine, Mme Hattat Lola, M. Verzeaux Benjamin et Mme Pierrot Claire.

Absent excusé : M. Hattat Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. Michaux Aurélien

1 – APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 16 novembre 2020.

2 - CONVENTION POUR SUBVENTION À L'ASSOCIATION « LES MARMOUSETS » POUR L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Considérant que l'association « Les Marmousets » organise l'accueil des enfants pendant les centres de loisirs des vacances scolaires,

Vu la précédente convention mise en place en 2018 prévoyant une subvention à hauteur de

9€ par enfant et par jour de présence quelle que soit l'origine géographique de la famille,

Considérant la nécessité, dans le contexte sanitaire actuel, de faciliter l'accès aux loisirs pour les enfants et les adolescents, Monsieur le Maire propose au conseil municipal, de mettre en place une nouvelle stratégie communale d'intervention qui vise à augmenter la subvention communale pour les enfants de Beine-Nauroy, de 5 € supplémentaires par jour et par enfant. La subvention communale sera réservée aux familles du village et passera ainsi de 9 à 14 € dès 2021. Cet effort financier supplémentaire se traduira par une baisse directe du reste à charge pour les familles. Il permettra d'améliorer le pouvoir d'achat des familles et de favoriser la fréquentation du centre de loisirs. La commune constitue un partenaire solide de l'Association « Les Marmousets » avec une prise en charge du financement de plus du tiers du montant des activités extrascolaires.

Le conseil municipal à 12 voix pour et 2 abstentions décide de verser une subvention à l'association les « Marmousets » d'un montant de 14 € par enfant, par jour de présence.

Pour en bénéficier, au moins un des parents devra résider dans la commune. La convention est révisée selon ces nouvelles modalités.

3 - PROJET DE CONSTRUCTION ATELIER COMMUNAL/CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION : CHOIX DE L'ARCHITECTE

Vu la délibération N° 20060808 du 08 juin 2020, classant sans suite l'appel d'offre et autorisant la commission de travaux à relancer une phase d'avant-projet, sur la base d'un programme à redéfinir dans sa totalité, pour la construction d'un atelier municipal/Centre de Première Intervention.

Vu la nouvelle consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet, Considérant les 3 offres reçues,

Considérant le tableau de synthèse des offres, l'avis de la commission d'appel d'offre et que APB INGENIERIE est l'offre la plus économique et la mieux disante au regard des critères techniques,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la réalisation du projet et de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet APB-Ingénierie pour la réalisation de la mission complète pour un montant de 41 250 € HT,

De ne pas se doter de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) compte tenu des compétences au sein du conseil municipal et des nécessités d'économie sur l'opération, D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le cabinet APB-Ingénierie, à lancer les études, à signer toutes les pièces contractuelles et administratives afférentes à cette opération.

4 - RÉTROCESSION DES PARCELLES ZN44 ET ZN45 À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

La Société SCI Bergé-Fournier a aménagé un lotissement en date du 1^{er} février 2002, situé « Lieudit Les Seigneurs », rue de Nauroy à Beine-Nauroy.

La Communauté urbaine du Grand Reims est sollicitée par l'aménageur pour procéder à la rétrocession des voiries et des réseaux, cadastrés ZN44 pour une superficie de 57 m² et ZN45 pour une superficie de 43 m², considérant qu'il s'agit de deux bandes incluses physiquement dans la voirie à ce jour, n'ayant fait l'objet d'aucune régularisation à l'issue de l'aménagement.

Vu la demande de la SCI Bergé-Fournier,

Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable.

5 – COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PERSONNEL COMMUNAL

Vu la délibération n°53-04 du 16 décembre 2004 mettant en place un règlement intérieur concernant l'organisation générale des services communaux,

Vu la délibération n°25/2008 actualisant le règlement intérieur,

Vu le nouveau règlement intérieur présenté,

Considérant que ce document s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'administration communale et de rationalisation de son fonctionnement interne,

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le complément au règlement intérieur annexé, dit qu'il entrera en vigueur au 1^{er} février 2021.

6 – VALIDATION DU PROJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU RÉSEAU CULTURE ET VOUS, RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUE DU NORD RÉMOIS

Vu la présentation au conseil municipal de la politique documentaire du réseau « Culture & Vous » en date du 7 décembre 2020 par la coordinatrice du réseau de bibliothèques du nord Rémois, composé des bibliothèques d'Auménancourt, Bazancourt, Beine-Nauroy, Bourgogne-Fresne et Witry-lès-Reims,

Considérant la charte documentaire destinée à fixer la politique générale des acquisitions des bibliothèques du réseau Culture & Vous, texte de référence pour la constitution des collections permettant de cibler les objectifs voulus et de donner de la transparence à tous.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette politique documentaire.

7 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LE PROJET « AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Vu l'audit technique réalisé par la commission travaux, les réunions et avis des différents services concernés où il a été confirmé que de nombreux points du village soulèvent un sentiment d'insécurité, que le plan de circulation comporte des zones singulières rendant ardue la compréhension des régimes de priorité ou des sens de circulation qui ne favorisent pas le respect des règles de police.

Considérant la nécessité de mettre en place une politique active de prévention en matière de sécurité routière par une modernisation et une sécurisation des espaces publics.

L'objectif de cette opération est donc de réaliser des aménagements pour rendre plus aisée la compréhension du plan de circulation avec une logique d'itinéraires prioritaires et une signalisation homogène dans tout le village, de développer le volet accessibilité par l'implantation de garde-corps et de passages protégés tout en modernisant les équipements de mobiliers urbains.

L'ensemble des aménagements proposés amène un investissement prévisible de :

148 274.50 € HT soit 177 929.40 TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à solliciter une subvention au titre de la DETR.

Devant l'impossibilité de réunir les habitants à une réunion de présentation du projet, M. le Maire propose d'informer les habitants par une mise à disposition des plans du projet envisagé pour recueillir les derniers avis sur ce dossier.

8 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R POUR LE PROJET « CONSTRUCTION ATELIER/CPI »

Vu l'engagement de la commune dans un projet de construction d'un nouveau bâtiment Atelier communal,

Considérant la nouvelle approche du dossier consistant à :

- Revoir la conception du bâtiment afin de ramener les coûts du bâtiment à hauteur des capacités financières de la commune
- Donner une vocation écologique aux constructions, améliorer la performance du bâtiment et rajouter des nouvelles fonctions plus vertueuses aux niveaux

énergétique, environnemental et écologique. Créer une nouvelle entité autour du concept d'une serre éducative partagée dans le but d'une démarche pédagogique avec l'école.

Considérant le budget estimatif pour la mise en place de ces nouvelles fonctionnalités comportant les études, les travaux de la serre éducative et la partie écologique et verdissement, ainsi que les frais annexes tels que les réseaux divers, les concessionnaires, géomètre, assurances... d'un montant de 320 000 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. conformément au dossier de subvention présenté.

DIVERS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il prendra prochainement un arrêté anti-divagation des animaux.

Concernant les dossiers de demandes de subventions des associations, Monsieur le Maire annonce une simplification des procédures et qu'un accompagnement plus poussé des projets concourant au dynamisme local sera mis en place. Une réunion d'examen collectif des projets aura lieu dès que les mesures sanitaires le permettront.

Devant les dernières informations reçues de la Préfecture sur la situation sanitaire, la salle polyvalente restera fermée aux activités sportives et culturelles.

Dossier de lotissement Plurial/Novilia : La première tranche de travaux vient de démarrer. M. le Maire a demandé au promoteur d'identifier un responsable du chantier afin d'avoir une veille continue en cas de problèmes. La seconde tranche du lotissement fera l'objet de nouvelles demandes de permis de construire.

En parallèle, les travaux du pôle médical ont débuté depuis plusieurs mois.

Réaménagement du Petit Parc : Point sur l'avancement du dossier, le dossier d'études de conception est en cours de finalisation. Une réunion de validation du programme des travaux sera programmée prochainement.

Mme de Prémonville est chargée de recueillir les idées des enfants de l'école pour proposer au conseil municipal un nom pour le petit parc.

A noter la survenue d'un cambriolage dans un pavillon d'habitation route d'Epoye, une réunion avec la gendarmerie sera programmée prochainement pour réactiver le dispositif citoyens vigilants. Le dossier de vidéo protection sera intégré aux discussions.

La collecte du sang organisée par l'Etablissement français du sang aura lieu mercredi 3 février de 15 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente.



- Etat civil -

Mariage

Laura ENRIQUEZ-VAZQUEZ
et Quentin POINTILLART
unis le 2 novembre 2020

Décès

Nous adressons nos sincères
condoléances aux proches de :

Antoinette JUPIN, Veuve BEAUVAIS
décédée le 9 janvier 2021

Des chocolats pour nos écoliers

Juste avant de partir pour les vacances de Noël, les enfants de l'école de Beine-Nauroy ont tous reçu des friandises et des chocolats offerts par la commune.



Classe de M. Gaudry

Colis de Noël pour nos aînés

Le samedi 12 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a eu le plaisir d'offrir un colis gourmand à ses aîné(e)s (à partir de 65 ans).

Afin de cultiver solidarité et lien intergénérationnel, ces colis ont été distribués par les élus directement au pas de porte des bénéficiaires où ils ont pu prendre quelques minutes pour discuter et échanger (avec les masques bien entendu).

Ces colis de Noël étaient présentés dans un sac isotherme garni d'une bouteille de champagne, de gourmandises salées, de petits chocolats et de lentillons.



Le recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes gens, garçons et filles, sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant.

Ils se présentent à la mairie munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille ou d'un acte de naissance.

Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Inscription aux futures animations pour les 11- 18 ans

Nous souhaitons recenser les jeunes de 11 à 18 ans de notre village pour permettre d'organiser au mieux les prochains événements "jeunesse".

FAITES-VOUS CONNAÎTRE auprès de la mairie de Beine-Nauroy par courriel à l'adresse suivante :

✉ beinenauroy.maire@wanadoo.fr

Dans votre courriel, merci d'indiquer : votre nom, prénom, âge et adresse postale.

Téléphonie mobile

Suite à l'enquête de satisfaction sur la couverture 4G au sein de la commune, SFR a fait des essais depuis la semaine dernière à Beine Nauroy sur des téléphones de certains habitants tests.

Visiblement, l'opérateur a trouvé rapidement le moyen d'augmenter son signal d'émission et de réception sans passer par l'antenne Orange implantée dans notre village.

Il convient donc d'observer les résultats sur le long terme.

Les élus restent mobilisés pour poursuivre le travail avec 4 opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free).

Une démarche identique est en cours auprès de Bouygues Télécom.



N'hésitez pas à diffuser
cette information.

Armistice - Mercredi 11 novembre 2020



Marché de Noël dans la cour Diakow



Sébastien Thiebault - Volailier



Yann et Gilles Hologne - Apiculteur



Nathalie Berat - Crèmerie, fromages, œufs



Laurent Caillet - La Cervoiserie



Géraldine Person - Maraîchère



Vin chaud



Sandra Colson - La Volaille dorée

Outils de communication

Le service communication de la commune s'est doté de nombreux atouts pour vous diffuser une information de qualité, mais aussi partager et tisser des liens de proximité.

L'actu de Beine-Nauroy

Le bulletin municipal de la commune a pour but de rappeler à chaque Beinais les actions menées durant les quelques mois précédents : budgets, travaux, opérations jeunesse, sociales, loisirs, économie, développement du territoire, vie associative, etc. Il contient également l'état civil, des informations utiles à tout administré et des tranches de vie par le biais de photographies.

Page Facebook

Notre page Facebook "Commune de Beine-Nauroy", actualisée régulièrement, est réservée aux informations et actualités municipales.

N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la mairie.

Au rythme de quelques publications par semaine, les visiteurs peuvent rester informés depuis leur ordinateur, tablette ou téléphone.

Notre page compte actuellement 517 abonnés.

Diffusion d'information par courriel

La mairie vous propose de lui communiquer votre adresse électronique en vue de constituer un groupe de diffusion pour la transmission d'informations rapides.

Exemples : cambriolages sur la commune, coupure d'eau ou d'électricité, etc.

Les adresses communiquées resteront confidentielles et ne seront utilisées qu'à cette fin.

La mairie ne sera tenue en aucun cas responsable d'une désinformation, cette diffusion ayant un caractère local et ponctuel sans obligation.

Vous pouvez transmettre votre adresse électronique sur l'adresse suivante :

✉ beinenauroy.mairie@wanadoo.fr

Sous la forme suivante :

Objet : communication d'adresse électronique :
NOM-PRENOM

Voici mon adresse courriel :

.....

Pour inscription sur la liste de diffusion de la mairie.

Panneau Pocket

Depuis 2020, la commune propose un nouvel outil de communication pour ses administrés :

l'application PANNEAU POCKET, disponible sur tous les smartphones en entrant le code de suivi de la commune (51490).

Utile, gratuite, illimitée et sans inscription, cette application vous envoie en direct, sans publicité, ni collecte de données personnelles, les informations importantes de la commune, des alertes....



Panneau lumineux

Un panneau lumineux est installé à l'entrée du village, afin de vous faire découvrir, chaque jour, les dernières actualités des services publics, ainsi que les événements et/ou manifestations à venir découvrir sur la commune de Beine-Nauroy.

Un nouveau site Internet pour la commune

Depuis quelques semaines, la commission communication travaille à élaborer un nouveau portail web qui devrait voir le jour courant 2021. Il se voudra convivial, dynamique et participatif.

La prochaine étape est de trouver un spécialiste dans la gestion de réalisation de sites pour collectivités locales afin de développer ce nouveau portail.

Rendez-vous prochainement pour le lancement du nouveau site web.



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Nord Rémois

Un service public de proximité gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et aux professionnels médico-sociaux.

Ce service est à votre disposition pour :

- Vous informer sur les différents dispositifs en faveur des personnes âgées ainsi que sur les services contribuant à faciliter votre maintien à domicile (aides à domicile, soins infirmiers, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement, protection juridique, transport adapté...) mais également sur les possibilités d'accueil en établissement.
- Réaliser une évaluation globale de votre situation en respectant votre projet de vie et élaborer un plan d'accompagnement personnalisé.
- Vous aider dans les démarches administratives et la constitution de dossiers de demande d'aides financières (caisses de retraites, allocation personnalisées d'autonomie, office national des Anciens Combattants, réversion...)
- Proposer des actions de prévention individuelles et collectives ; organisation de conférences, groupes d'échanges, journée d'information, ateliers sur différents thèmes...
- Favoriser la coordination des intervenants sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Des permanences auront lieu chaque 1^{er} jeudi du mois de 10h30 à 12h00 à Beine-Nauroy, dans la salle Diakow.

Prochaine permanence :
jeudi 04 mars 2021

Contact

- 📍 Clic du Nord Rémois
3 ter, rue de la Vallée – Fresne les Reims
51110 BOURGOGNE-FRESNE
- ☎ 03.26.05.74.19
- ✉ clicdunordremois@orange.fr
- 📘 m.facebook.com/CLICduNordRemois
- 🕒 Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Mission Locale Rurale du Nord Marnais

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme, avec ou sans expérience professionnelle ?

Que propose la Mission Locale ?

- Un accueil et une écoute grâce à des entretiens personnalisés avec des conseillères Emploi Formation (construction d'un parcours professionnel)
- De la documentation et des informations sur les formations, les métiers, les écoles mais aussi les droits...
- Des aides à la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- Des prescriptions sur des formations et des stages professionnels
- Des mises en relation avec des partenaires économiques (entreprises du secteur) et sociaux
- Mise à disposition libre et gratuite de poste(s) informatique(s) avec un accès Internet
- Consultation libre des offres d'emploi
- Affichage d'offres d'emplois et d'offres de formations
- Des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche
- Divers ateliers en lien avec l'actualité

Il vous faut :

- Avoir entre 16 et 26 ans
- Etre sorti du système scolaire
- Etre inscrit ou non à Pôle Emploi
- Etre avec ou sans diplôme
- Etre avec ou sans expérience

Un accueil est également réservé pour les personnes de plus de 26 ans afin de les aider dans leur recherche d'emploi, dans la rédaction de leur CV, dans les démarches administratives.

Contact

- 📍 Mission Locale Rurale du Nord Marnais
1, rue de la Filature - 51110 BAZANCOURT - Siège social
Place Albert Camus - 51170 FISMES
- ☎ 03.26.91.18.81
- ✉ missionlocale@mlruraledunordmarnais.fr
- 🖱 www.mission-locale-nordmarnais.com
- 📘 « Mission Locale Nord Marnais »
- 🕒 Le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Lieux de permanence

- Witry-lès-Reims** : Chaque mercredi de 08h30 à 12h00 - CSD
- Pontfaverger** : Chaque vendredi de 08h30 à 12h00 - Mairie
- Cormicy** : Chaque vendredi de 09h00 à 12h00 - Mairie
- Hermonville** : Chaque mardi de 14h00 à 16h00 - Mairie
- Jonchery sur Vesle** : Les 3 premiers mardis du mois de 09h00 à 11h00 - Maison des services



Circulation des animaux, divagation des chiens sur l'espace public

Tous les chiens circulant sur la voie publique, dans les lieux publics, dans les parcs, promenades et jardins communaux ouverts au public et sur les terrains sportifs, doivent, même accompagnés, être tenus en laisse.

Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident.

Le conseil municipal a décidé de prendre un arrêté pour renforcer cette obligation.

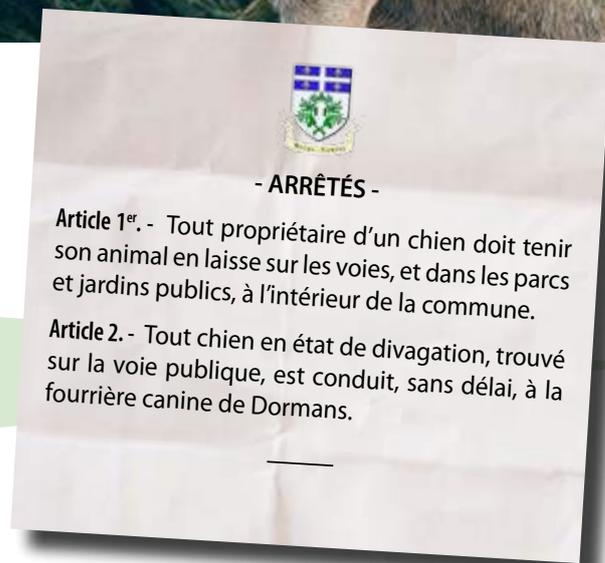
Lien vers l'arrêté municipal :

www.mairie-beine-nauroy.fr/index.php/infos-prat-menu/reglesdevie-blog

Extrait de l'arrêté municipal n°20210102 :

"Considérant également que tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, et qu'il est démontré, en ce cas, que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer.

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publiques, de prendre toutes mesures visant à réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens."



- ARRÊTÉS -

Article 1^{er}. - Tout propriétaire d'un chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, et dans les parcs et jardins publics, à l'intérieur de la commune.

Article 2. - Tout chien en état de divagation, trouvé sur la voie publique, est conduit, sans délai, à la fourrière canine de Dormans.



Collecte des sapins

Suite à la collecte de sapins organisée par la commune, une quarantaine de sapins ont été ainsi récupérés et recyclés.

La sérénité et la sécurité de tous n'a pas de prix : tous responsables !



BUDGET

Le budget 2021 est le premier budget élaboré sous cette nouvelle mandature.

Il est caractérisé par les répercussions financières de la crise de la covid-19 et la volonté pour l'exécutif d'inscrire la stratégie budgétaire communale dans une logique pluriannuelle. Cette stratégie doit permettre de lisser les aléas et les nombreuses incertitudes qui planent sur les finances des collectivités.



Présentation de l'équipe des finances

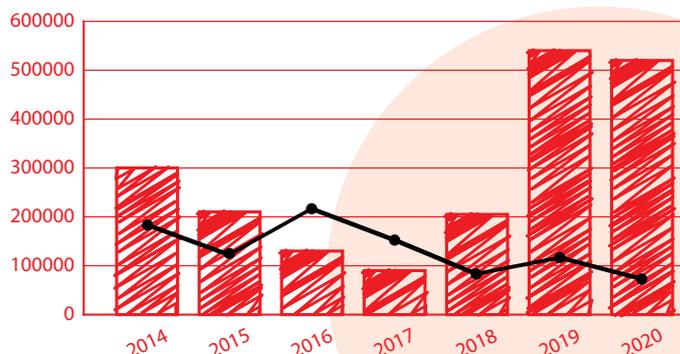
Sous la coordination de monsieur le maire, la commission finances met au point le budget primitif 2021. Maud, Jennifer et Isabelle s'attèlent à ce travail de fourmi qui demande précision et beaucoup d'énergie

Audit financier

Un audit financier des comptes publics a été établi afin de disposer des bases solides de diagnostic avant d'établir le budget 2021.

Quels en sont les enseignements ?

- 🎓 Santé financière de la collectivité délicate.
- 🎓 L'endettement a progressé de 400 000 € suite à une stratégie d'investissement supérieure aux capacités d'autofinancement.
- 🎓 La trajectoire financière actuelle accroît l'endettement de 70 000 € par an.
- 🎓 Des contrats financiers qui restent à honorer et qui pèsent fortement sur le poids de la dette.
- 🎓 La capacité de désendettement est désormais supérieure à 6 ans. Elle aurait pu atteindre les 11 ans, si le projet de construction du Centre de Première Intervention et des ateliers municipaux n'avait pas été revu à la baisse.
- 🎓 Un budget de fonctionnement stable, avec 800 000 € de dépenses par an.
- 🎓 Un patrimoine foncier communal quasi inexistant suite à la cession d'actifs, des possibilités d'emprunts désormais limitées.



Capacité de désendettement (par année)						
1,68	1,64	0,61	0,60	2,40	4,58	6,30

■ Encours de la dette - ■ Epargne brute

Les orientations du budget 2021

⊗ L'impact financier de la covid-19

Le budget communal a dû supporter les dépenses supplémentaires non prévues, induites par la crise sanitaire. La commune a notamment financé les mesures nécessaires à la protection des populations et des agents municipaux, celles liées : à l'acquisition du matériel de protection sanitaire, au renforcement des moyens humains des équipes municipales pour compenser les arrêts d'activités du premier confinement... L'annulation de certaines dépenses, celles liées à l'évènementiel par exemple, ne contrebalance pas les charges supplémentaires liées au covid, qui ont représenté près de 6 % du budget de fonctionnement en 2020.

⊗ Poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

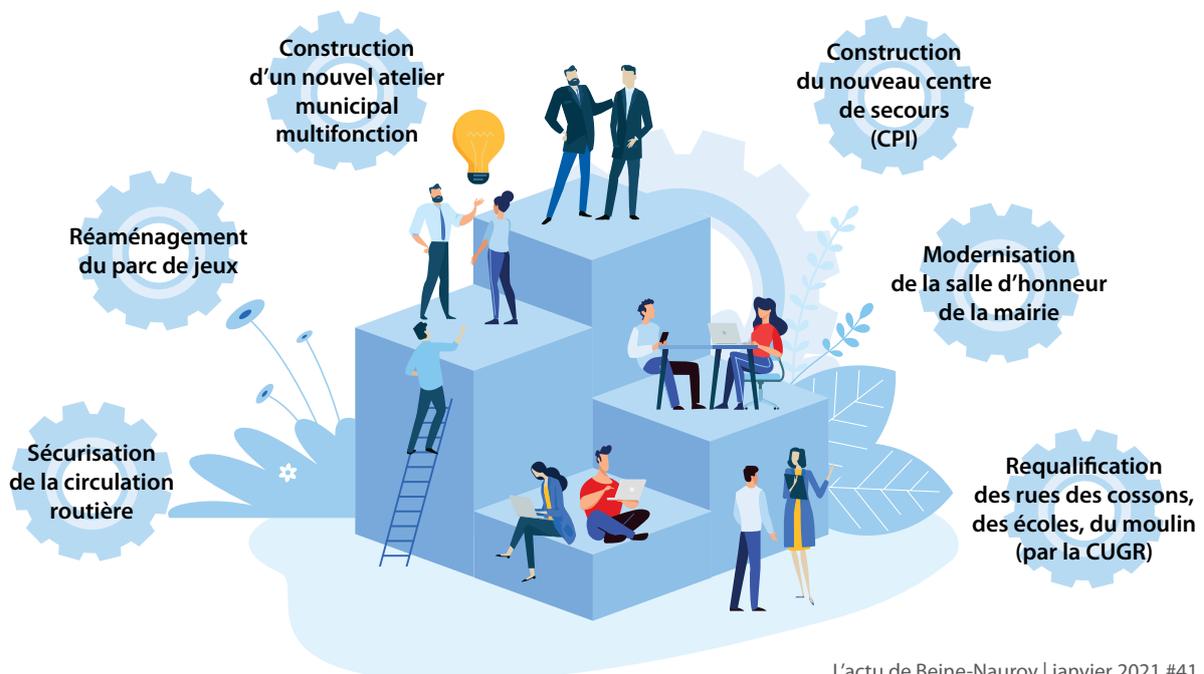
En parallèle de ces charges supplémentaires exceptionnelles, les dotations de l'État ont continué leur baisse.



Dotations annuelles de l'État

Projets 2021

Cette année, les projets d'investissement se concentrent sur l'aménagement et l'amélioration du cadre de vie :



⊗ Choix durable d'une fiscalité stable

Malgré cette situation financière délicate, les élus ont fait le choix de maintenir l'engagement d'une fiscalité stable pendant toute la durée du mandat.

	Taux d'imposition 2019	Taux d'imposition 2020
Taxe d'habitation		Compensation de l'État
Taxe foncière sur les PB	11.64	11.64
Taxe foncière sur les PNB	16.21	16.21

Taux d'imposition votés par la commune

⊗ Le choix d'une stratégie dynamique et rigoureuse

Le débat d'orientations budgétaires s'est déroulé lors du conseil municipal du 16 novembre dernier. La situation budgétaire actuelle ne permet pas de maintenir les niveaux d'investissement passés, sauf à dégrader davantage la santé financière de la collectivité. Les élus souhaitent s'engager dans un processus de redressement de la trajectoire budgétaire. L'objectif sera de réduire le poids de la dette, tout en améliorant la capacité d'autofinancement.

Pour y répondre, les élus ont voté à l'unanimité la mise en place d'une politique financière pluriannuelle engageant les six prochaines années selon les orientations suivantes :

- **Mettre en œuvre une stratégie drastique** de maîtrise du budget de fonctionnement : baisse des dépenses de fonctionnement, modernisation du service public municipal, massification et mutualisation des achats...
- **Redimensionner la stratégie d'investissement** : la dynamiser mais sans aggraver notre situation budgétaire. Le budget pluriannuel d'investissement sera limité à 1,4 M€.
- **Ramener la capacité de désendettement à moins de 3 ans**, dès 2026.

Octobre 2020

Retour en images sur le projet numérique démarré en octobre, interrompu par le second confinement, et que nous espérons reprendre en mars prochain



Atelier Makey Makey, expositions et atelier réalité augmentée

Décembre 2020

Noël à la bibliothèque



Janvier 2021

Exposition des photos du défi de Noël réalisées par les habitants du village. Bravo à tous les participants pour leurs belles photos.



- Un Fab lab c'est quoi ? -

Le Fab Lab est avant tout un lieu d'expérimentation autour de la culture du « Faire » (Make) et du DIY (Do It Yourself).

C'est un espace de création, où chacun peut réaliser des objets grâce à des machines à commande numérique. Objets à inventer, créer, modéliser soi-même ou disponibles sous licence Creative Commons, favorisant une diffusion facile du savoir.

C'est un lieu de partage et de rencontres, accessible à tout le monde, novices ou geeks, jeunes ou retraités.

L'idée est d'échanger des idées, de s'entraider, de co-créer. Le FabLab, c'est un espace d'effervescence et de créations numériques !

Dans cet état d'esprit, la Bibliothèque Départementale de la Marne (BDM) s'est dotée de son propre fablab itinérant : **le PopFab !**

Mars 2021

Reprise des ateliers numériques et créatifs
Le Fablab sera dans votre bibliothèque du 8 au 20 mars prochain !

Budget 2021

Après sa séance dédiée aux orientations budgétaires du 19 novembre 2020, le conseil communautaire a adopté, lors de sa séance du 17 décembre 2020, le budget primitif de la communauté urbaine du Grand Reims pour l'exercice 2021.

Ce budget est le 5^{ème} budget de la collectivité et le 1^{er} du nouveau mandat qui s'ouvre. Il est caractérisé par :

- Une fiscalité équilibrée et stable sur le mandat, à l'exception de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui sera relevée (cela se traduira par une hausse moyenne de près de 45 €/an et par ménage).
- Un haut niveau d'investissement, avec près de 125M €.
- Un fonctionnement maîtrisé, avec 189M € de dépenses.
- Une capacité de désendettement historiquement basse inférieure à 1,8 ans.

Aide exceptionnelle aux loyers professionnels des petites entreprises impactées par la crise de la covid-19

En complément des dispositifs d'aide de l'Etat et de la Région, la communauté urbaine du Grand Reims apporte une aide financière aux entreprises fortement impactées par la crise de la Covid-19, en prenant en charge tout ou partie de leur loyer professionnel.

Cette aide financière vise à soulager la trésorerie des petites entreprises ayant fait l'objet d'une fermeture administrative pour faire face à l'épidémie de la covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

La représentation de Beine-Nauroy au sein du Grand Reims

Le maire de Beine-Nauroy siège au conseil communautaire, l'assemblée délibérante de notre communauté urbaine parmi les 142 autres communes représentées.

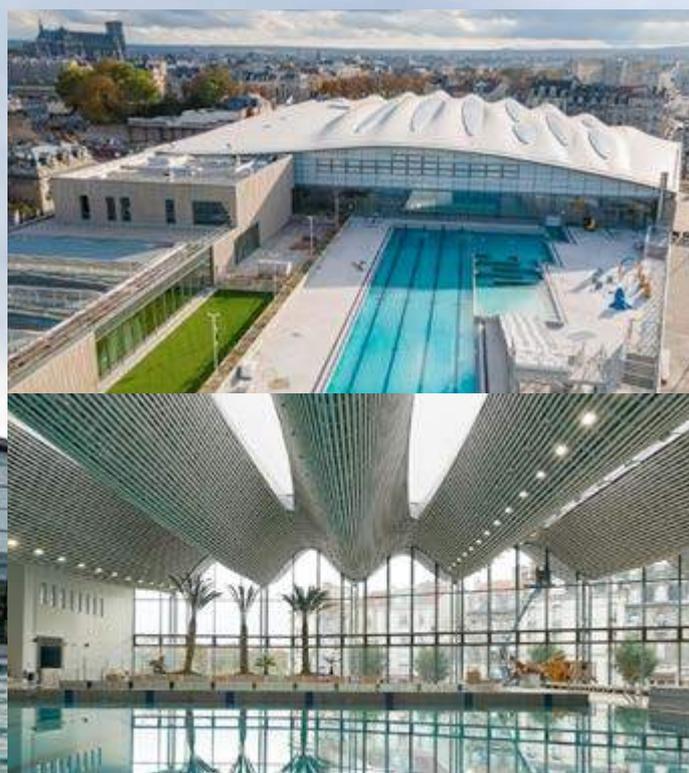
Il siège également au cœur de l'exécutif en tant que membre permanent du bureau communautaire, qui réunit la présidente et les vices-présidents.

Il est membre avec voix délibérative au sein de la commission de sapeurs pompiers volontaires, au sein de la commission appels d'offres et de la commission de délégation des services publics du Grand Reims.

Également, en charge de la commission voiries et réseaux au sein du pôle territorial de Beine-Bourgogne, il en anime les réflexions intercommunales.

Depuis plusieurs mois, M. Bonhomme fait partie du comité restreint de rédaction du projet de territoire du Grand Reims à l'horizon 2030. Il s'agit d'imaginer le devenir de notre territoire pour les 10 prochaines années.

M. Bonhomme représente le Grand Reims au sein de plusieurs autres instances : au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne (SIEM), au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et au sein de la Société d'Économie Mixte (SEM) d'aménagement du territoire Agencia, en tant qu'administrateur.



UCPA SPORT STATION GRAND REIMS

Le 21 septembre 2020, Romain Bonhomme a eu le plaisir de participer à l'inauguration du nouvel espace aqualudique appelé UCPA SPORT STATION GRAND REIMS. Ce complexe a ouvert ses portes en novembre 2020 (pour les cours de natation et les scolaires). Dès que les mesures sanitaires le permettront, il pourra accueillir ses visiteurs de 07h00 à minuit sur 11 500 m² comprenant 4 terrains de squash, 2 terrains de padel, une patinoire, l'espace aqualudique et bien-être et un bar-restaurant.

Le parvis a été nommé esplanade Camille Muffat en hommage à la célèbre nageuse décédée à l'âge de 25 ans dans un accident d'hélicoptère.

Infos pratiques

UCPA SPORT STATION GRAND REIMS

5, boulevard Jules César
51100 REIMS

Site Internet : www.ucpa.com/sport-station/grand-reims



Microcrèche

Durant cette première partie de l'année scolaire, nous avons progressivement fait connaissance avec les nouveaux enfants accueillis.

Nous avons fêté les anniversaires de Louis, Anatolia, Félix et Marin qui ont eu 1 an, et de Many et Ambre qui ont, quant à eux, soufflé 2 bougies.

Les enfants apprécient les différentes activités proposées, notamment les jeux de transvasement, avec des objets plus ou moins petits selon leur âge.

Ils ont aussi pu réaliser différents bricolages sur le thème de l'automne, mais également pour les fêtes de fin d'année.

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous n'avons malheureusement pas pu partager notre traditionnel goûter de Noël avec les familles.



Cependant, les familles ont quand même pu profiter du studio photo installé par Amélie, pour garder un souvenir de cette belle période de Noël.

Suite aux différentes restrictions sanitaires mises en place, nous espérons pouvoir bientôt reprendre notre partenariat avec la bibliothèque. Nous pouvons malgré tout profiter d'une sélection de livres que Jenny nous a préparée, notamment, avant les vacances, sur le thème de Noël.

Lors de cette fin d'année, Corinne est partie vers un nouveau projet professionnel, et nous lui souhaitons le meilleur.

Nous accueillons donc Laëtitia au sein de notre équipe dès le début de ce mois de janvier.

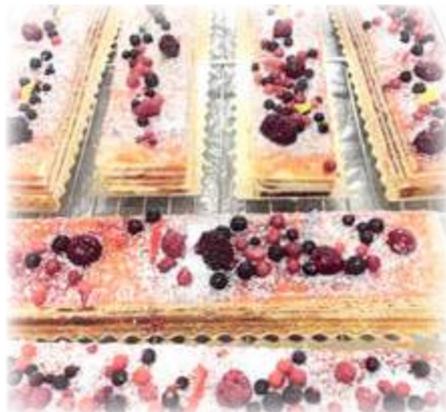
Toute l'équipe de la microcrèche Bulles et Rêves vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Périscolaire

Pour le repas de Noël, les enfants de l'école de Beine-Nauroy ont pu se régaler avec de belles bûches génoise / confitures de fruits rouges.

A cette même occasion, l'ensemble de l'équipe du périscolaire, animée par Catherine Duval, a eu le plaisir d'offrir aux enfants un chocolat de Noël accompagné d'un jeu de cartes de magie.



Pour rappel

Accueil matin : de 7h30 à 9h00

Repas : de 12h00 à 14h00

Accueil soir : de 17h00 à 18h00

Vous pouvez inscrire vos enfants dans les temps périscolaire tout au long de l'année.

N'hésitez pas à contacter Catherine Duval :

☎ 03.26.02.78.25

✉ restaurantscolaire.beinenauroy@orange.fr



TOUTE L'EQUIPE DES MARMOUSETS VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNEE 2021

⚠ Les activités proposées sont susceptibles d'être modifiées en fonction des conditions sanitaires, des directives nationales et des conditions climatiques en cours d'année.

Des mercredis imaginaires

Durant les mercredis, entre le 6 janvier et le 17 février 2021, les enfants seront de **Retour au pays imaginaire**.

Attrape-rêves, jeu du tipi, conquête imaginaire, création d'un kit de pirate et d'un pirate de poche... sont au programme.

Les enfants plongeront dans le **Royaume des Géants** du 03 mars au 21 avril.



Des vacances d'Hiver « Dans l'œil des experts »

Du 22 février au 5 mars 2021, les enfants se transformeront en petits enquêteurs.

De multiples jeux et activités seront proposés aux enfants : entre autre un laser game géant, une chasse au trésor en mode course d'orientation et un grand jeu «Cluedo».



Des vacances de Printemps en mouvement

Du 26 avril au 7 mai 2021, le « Street d'Art » sera mis à l'honneur avec l'intervention de l'école de danse « STUDIO 511 » de Reims.

Des stages de danse pour les 3-6 ans (éveil hip-hop) et de danse afro pour les 7-11 ans seront proposés.

Une veillée « Times Up – Incroyables talents » aura lieu le 6 mai.

L'embellissement de la cour de l'école sera poursuivi avec la réalisation de nouvelles peintures au sol dans la cour de l'école maternelle.

Un stage Hip-Hop / Breakdance pour les ados (12-15 ans) sera mis en place les après-midi de la première semaine des vacances.

Nos ados pourront s'évader lors d'une veillée « Escape room » le 28 avril.

Un été d'aventuriers pour les 3-11 ans

L'accueil de loisirs des Marmousets ouvrira ses portes du 07 juillet au 06 août 2021 pour les enfants de 3 à 11 ans et du 07 au 23 juillet 2021 pour les ados de 12 à 15 ans. De Koh Lanta à Pékin Express, en passant par Fort Boyard, l'été sera dédié aux aventuriers.

A RETENIR

Les sorties phares de cet été 2021

- Le jeudi 8 juillet : parc Astérix
- Le jeudi 15 juillet : Accrobranche et multi-activités à Grimpobranche (Witry-les-Reims)
- Le mardi 20 juillet : parc « France Miniature » - animation Fort Boyard (Elancourt)
- Le mardi 27 juillet : ferme pédagogique au Parc du Moulin L'Abbesse (Cormontreuil) pour les 3-6 ans et parcours d'obstacles à Block Race (Cormontreuil) pour les 7-11 ans

Un mini camp pour nos ados cet été ?

L'association étudie la possibilité de proposer aux adolescents un mini camp sur la semaine du 19 au 23 juillet 2021. Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous tenir informés !

Un accueil du 23 au 27 août ?

L'association envisage d'étendre l'accueil des enfants sur la semaine du 23 au 27 août afin de répondre aux besoins des familles. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter l'association dès à présent pour une pré-inscription. L'ouverture dépendra du nombre d'enfant pré-inscrits.

Un animateur en contrat d'apprentissage

L'association a signé un contrat d'apprentissage avec Nassim Rezgui, qui a rejoint l'association cet été, dans le cadre de sa formation BPJEPS. Sous le pilotage d'Eric, Nassim est nommé « référent ados » au sein de l'association.

LES INSCRIPTIONS POUR LES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES SONT POSSIBLES TOUT AU LONG DE L'ANNEE !

Retrouvez l'ensemble des programmes et des informations sur le site de la Mairie de Beine-Nauroy (Associations > Accueil de loisirs Les Marmousets).

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : **Les Marmousets - Accueil de Loisirs Beine-Nauroy**

Vous avez des questions, des remarques ?

N'hésitez pas à nous écrire :

✉ marmousets51490@hotmail.com



Astronomic Run

L'association Beine Culture et Sports a remis le 18 décembre 2020 un **joli chèque de 1565€** à la délégation Champagne Ardenne - Vaincre la

Mucoviscidose, représentée par Sébastien Moulet.

Cette année, 319 coureurs ont foulé les rues du village de Beine-Nauroy à l'occasion de ce 10 km solidaire organisé le 12 septembre dernier lors d'une éclaircie sanitaire.

Il s'agit de la seule course ayant été organisée dans la Marne depuis le début du Covid.

Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, Vaincre la Mucoviscidose, reconnue d'utilité publique, est le premier financeur privé de la recherche en Mucoviscidose en France.

Toute l'équipe de l'Astronomic Run remercie la commune, les bénévoles et les partenaires pour leur soutien.

Nous regrettons de ne pas avoir pu organiser la remise du chèque autour de notre traditionnel verre de l'amitié.

A vos agendas : La prochaine édition de la course se déroulera le samedi 11 septembre 2021.



Club Photo

Malgré cette année 2020 si particulière, le club photo a gardé son dynamisme grâce à ses membres actifs et passionnés.

La plupart étaient au rendez-vous des visioconférences tous les jeudis.

Nous espérons cette nouvelle année comme une photographie réussie : belle, joyeuse, lumineuse et pleine de couleurs.

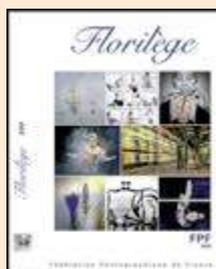
Notre club présentera plus de 300 photos au Concours Régional qui aura lieu cette année à Bazancourt les 20 et 21 février (entrée libre si tout va bien).

Toujours des projets plein la tête, nous souhaitons mettre à l'honneur les artisans amateurs et professionnels de notre village, en les photographiant dans leurs activités ou leurs passions.

Les photographies feront l'objet d'une exposition communale qui permettra de mettre en valeur ce patrimoine.

Commerçants, agriculteurs, industriels, pompiers, facteurs, artistes, etc.

Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter et à nous rencontrer.



Une participation hebdomadaire très active au concours régional « spécial confinement » a fait connaître le club de Beine-Nauroy qui était régulièrement dans les 5 premiers sur 18 clubs, avec souvent la première place.

Notre club a été qualifié pour présenter 20 photos en National 1 dans la catégorie « couleur papier ». Épreuve très difficile à réussir en concurrence avec les 45 meilleurs clubs de France.

Cette reconnaissance ne s'arrête pas là grâce à Francis Baltazar et Alain Canon. Trois de leurs photos parmi les 1 000 meilleures photos 2020, figurent dans le prestigieux album Florilège de la Fédération Photographique de France.

Une reconnaissance à toute épreuve dans le monde de la photo !



Francis Baltazar - Au matin en baie d'Halong



Alain Canon
La laitière 2020

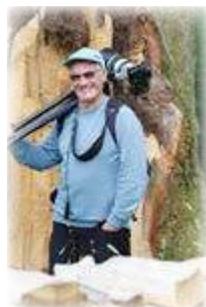
Alain Canon
Auto portrait 1889

Contact

Francis Baltazar

Possibilité d'organiser avec vous un rendez-vous avec un groupe de 2 ou 3 photographes du club

☎ 07.83.22.13.03



Bon vent Yves

Nous ne pouvons clôturer cet article sans dédier quelques mots à Yves Le Saoût qui a créé le Club Photo en 2017.

Volontaire, généreux dans le partage de ses connaissances photographiques, allant de l'avant, Yves a su faire évoluer le club « BCS Photo » qui est maintenant connu et reconnu.

Yves, nous te souhaitons ainsi qu'à ton épouse Françoise, bonne route dans ta nouvelle région de Pornic.

Vous serez toujours les bienvenus dans notre sympathique village de Beine- Nauroy.



Le mot de la présidente

Bonjour à tous, je me présente, Fabienne Caritte, habitante de Beine-Nauroy depuis juin 1992 et membre du centre d'animation depuis cette date en tant que responsable d'activité. Je deviens vice-présidente en 2014 avec l'arrivée de Jean-Luc Houberdon à la présidence du CAB et Catherine Houberdon en tant que secrétaire. Dans un contexte difficile et compliqué, après six années passées ensemble, je prends la présidence avec l'aide de l'équipe en place et une redéfinition du bureau :

- **Vice-présidente** : Alexandra Demarcq
- **Trésorier** : Patrick Marly
- **Vice-trésorier** : Jean-François Guillaume
- **Secrétaire** : Patricia Charlier
- **Vice-secrétaire** : Françoise Pétaut
- **Membres actifs** : Fabienne Guillaume, Patricia Guillaume et Cindy Guillaume

Nous allons essayer de vous apporter le meilleur de nous-mêmes dans une conjoncture compliquée.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel au bénévolat occasionnel pour nous accompagner dans la préparation et le déroulement de nos manifestations où nous avons un grand besoin d'aide.

Faites-vous connaître
auprès de Fabienne Guillaume
☎ 03.26.03.23.89.

Enfin, je remercie Jean-Luc Houberdon pour l'aide qu'il m'apporte avec une pensée pour Cathy qui nous manque énormément.

**Bonne année à tous en souhaitant
une reprise rapide de nos activités.**



Brocante

Dimanche 25 avril 2021

(rues de St Rémy et de Mouchery)

Buvette, restauration rapide et attractions foraines disponibles sur place

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Tarifs pour un emplacement de 5 mètres :
6€ pour les particuliers et 15€ pour les professionnels
(règlement à l'inscription)

Inscriptions et renseignements :

J.F. Guillaume

16, rue Georges Lundy 51490 Beine-Nauroy

☎ 03.26.03.23.89 - ✉ brocantebeine@wanadoo.fr



Expo multi Collectionneurs Salle des fêtes de BEINE-NAUROY - Les 22, 23 et 24 MAI 2021

Vous pourrez y voir, entre autres, des outils et métiers anciens, du trébuchet au téléphone, de l'herminette au paroir, du carillon à la baratte, du moulin à café à la calculatrice...

Plus de 4000 pièces de la vie quotidienne d'antan.

Mais également du matériel et des tenues de pompiers, ainsi que des objets militaires des deux dernières guerres
Et bien d'autres choses encore...

Vous êtes collectionneurs, vous voulez exposer, contactez J.F. Guillaume
✉ ffg@wanadoo.fr ou ☎ 03 26 03 23 89

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. D'autres détails vous seront communiqués ultérieurement



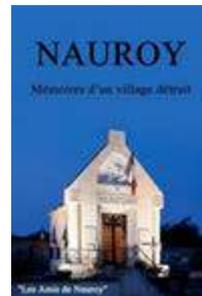
Hommage à Jacques Gallois, Président des Amis de Nauroy depuis 2014

Sur la trace de ses aïeux à Nauroy, village jamais reconstruit, Jacques Gallois fut un président très actif et très engagé, riche en idées et en amitié, co-auteur avec Odile, Monique, Dominique et Jean-Luc du livre paru en 2017.

Jacques, nous avons partagé tellement de bons moments d'amitié et d'actions depuis 2011, tu as su insuffler ton énergie et ton dynamisme pour les réussites de l'association.



*Au revoir Jacques ...
Et la vie continue ... à Nauroy et ailleurs ...*



Les Amis de Nauroy, passeurs d'histoires et de mémoires partagées vous attendent à Nauroy en 2021...



Alain LAMBERT,

entrepreneur qui a lancé en 1994 sa société MECANIQUE 2L, est devenu un chef d'entreprise comptant une centaine de salariés.



Contacts Groupe M2L

👉 groupe-mecanique-2l.com
☎ 03.26.04.07.28
✉ contact@mecanique2l.fr

• Qui êtes-vous ?

Alain Lambert, 56 ans, marié et père de 2 enfants. Avec ma femme, nous habitons dans un petit village à une trentaine de kilomètres de Beine-Nauroy.

Jusqu'à mes 27 ans, j'étais salarié en tant que responsable d'atelier. En 1993 après la fermeture de l'entreprise, je décide de me lancer dans l'entrepreneuriat.

En 1994, je crée la société Mécanique 2L à Bouzy avec deux associés (jusqu'en 1996). Notre activité principale est l'usinage de pièces très variées.

• Depuis quand êtes-vous installé à Beine-Nauroy ?

En 1995, nous nous spécialisons dans les pièces automobiles et les séries.

Fin 1999, nous achetons les locaux de Bosal le Rapide situés à la place du nouveau lotissement, rue de la Filature.

Une diversification de notre cœur de métier va alors s'opérer puisque le secteur de l'automobile se veut trop concurrentiel. Nous nous ouvrons alors aux secteurs poids lourds et agricoles.

En août 2008, nous intégrons nos nouveaux locaux, route de Sillery.

En 2015, la recherche de croissance entraîne la création d'une nouvelle société CABANES INDUSTRIES dans la Meuse qui va devenir une filiale de M2L.

Aujourd'hui, notre groupe compte une centaine de salariés dont 45 sur le site de Beine-Nauroy qui travaillent en trois-huit.

• Quelle est l'activité principale de votre entreprise ?

Notre activité est l'usinage de toutes pièces.

L'usinage est un procédé de fabrication de pièces consistant à partir d'une plaque ou d'un bloc de matière à enlever des copeaux. Il s'agit donc d'enlever de la matière du « brut » pour la réalisation de formes selon les dimensions voulues. Cette étape d'enlèvement de copeaux se fait au moyen d'une machine-outil à commande numérique et permet d'obtenir des pièces d'une très grande précision.

Nous travaillons pour différents secteurs d'activités : agricole, métiers à tisser, pompe, aéronautique, armement, ferroviaire pour lesquels nous réalisons entre autres des pièces de haute sécurité par exemple des pieds de pale d'hélice (tulipe) pour l'avion A400M.

• D'autres choses à nous dire sur vous ?

Nous travaillons en famille, chacun dans son domaine. Ma femme est déployée sur la partie ressources humaines, ma fille Jennifer s'occupe du secteur administratif et financier. Kevin, mon fils, a pris en charge le développement du bureau d'études.

L'auto-entrepreneuriat pouvant être stressant, je pense qu'il est important d'avoir un soutien moral familial. Notre force, c'est de s'épauler et de nous soutenir dans les moments difficiles. Mais le plus important est bien entendu d'être passionné, et de transmettre cette passion à son entourage.

• Vous dirigez depuis plusieurs années une entreprise, dites-nous en plus sur votre cursus professionnel.

Je suis autodidacte. Après un début de carrière dans le sport professionnel, en l'occurrence le football, une mauvaise blessure a mis rapidement fin à mes rêves.

J'ai cherché ma voie et je me suis retrouvé en CAP fraiseur/mécanique, pas forcément mon premier choix d'orientation malgré mon attirance pour la mécanique automobile.

• Comment imaginez-vous la suite ?

Nous avons de bonnes perspectives en vue. L'année 2021 s'annonce comme une bonne année de travail où les commandes affluent tant du secteur de l'armement que des groupes comme la SNCF pour les plus gros contrats.

Le travail des commerciaux et la diversification de nos offres participent à la reconnaissance du groupe MECANIQUE 2L nationalement mais aussi internationalement.

• Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion quotidienne de votre entreprise ?

L'entrepreneuriat a son lot de difficultés mais on peut noter un gros point noir au niveau des ressources humaines. Notre entreprise propose du travail mais nous avons peine à recruter.

Il y a aussi la pression des gros groupes qui imposent des prix et des délais pour lesquels les petites PME ont beaucoup de difficultés à s'aligner.

• La crise actuelle a-t-elle affecté votre manière de travailler, vos marges, les rapports avec la clientèle, etc. ?

La crise Covid a forcément impacté la gestion de notre entreprise. Avec une société d'une centaine de personnes, le respect des gestes barrières (achat de gel hydroalcoolique, des masques...) a automatiquement un coût que l'on ne peut pas répercuter sur nos clients au risque de ne plus être concurrentiel.

Suite aux restrictions de voyage et contrôles aux frontières, nos clients qui se fournissent dans les pays asiatiques, indiens se sont recentrés sur des entreprises locales. Même si l'espoir est très faible, il faut espérer que nos clients s'implantent durablement sur le territoire.

• Si vous aviez un conseil à donner à un jeune débutant, lequel serait-il ?

Il faut une très grande motivation pour se lancer dans l'entrepreneuriat. La bureaucratie française est très complexe. On ne compte pas ses heures, et il y a énormément d'administratif.

Une autre chose, il faut faire évoluer son entreprise petit à petit en organisant au mieux les opérations de la société pour gagner en efficacité et ainsi se dégager du temps pour soi.

Être patron prend beaucoup d'énergie. Lorsque l'on est jeune, on peut parfois être impatient de réussir, il faut rester nuancé afin de ne pas sombrer dans la précipitation.

• Avez-vous d'autres choses à nous dire ?

Nous sommes à la recherche d'opérateurs sur commande numérique, il ne faut pas hésiter à déposer des CV.

■ La qualité que je préfère chez quelqu'un ?

La motivation

■ Une de mes belles réussites : Ma famille

■ Vous êtes plutôt sport ou canapé ?

Le sport un minimum

■ Vous êtes plutôt sérieux ou films ?

Les deux

■ Votre devise ?

Etre toujours enthousiaste et profiter de sa famille

Merci beaucoup monsieur Lambert pour cet entretien.

Le Colombier rue du château



Sur cette photo prise avant 1914, nous apercevons le pigeonnier du village.

Ce pigeonnier appartenait au château dont il ne reste aujourd'hui aucune trace. C'est un pigeonnier tourelle : construction de forme carrée au milieu de la propriété. Ce pigeonnier est un peu plus haut que les bâtiments qui l'entourent.

« Il n'y a plus de vestige d'un château fort, ni même d'une maison de plaisance lui ayant succédé ; cependant le lieu dit Derrière le Château se trouve à l'extrémité du bourg vers Époye, sur la gauche en sortant ; un gros colombier carré se voit près de là dans la cour d'une maison de culture. »

Canton de Beine – Répertoire archéologique- BEINE (visites le 28 août 1886 et le 26 décembre 1892).

Le colombier, lointain héritier du colombarium romain, est nommé plus souvent **pigeonnier** depuis le XVIII^e siècle, en forme de tour, généralement indépendant des autres bâtiments.

Les Romains comprennent dès le début de leurs conquêtes les avantages qu'ils peuvent en tirer.

Ils bâtissent d'énormes pigeonniers pouvant contenir 4 à 5.000 pigeons. Ils se servent des pigeons messagers en toutes occasions.

Un **colombier** est à l'époque féodale un édifice destiné à loger et à élever des pigeons pour la consommation ou des pigeons voyageurs. Au Moyen Âge, il assure de la nourriture (viande et œufs) pour le domaine mais aussi de l'engrais à partir des fientes des pigeons, source de richesse pour le seigneur et ses gens.

Le droit de colombier est un privilège du seigneur et des abbayes. Il est permis pour tout propriétaire d'au moins 50 arpents (environ 25 ha) de terres labourables. Ce droit est supprimé à la Révolution, la nuit du 4 août 1789. Chacun désormais partout en France a le droit de posséder son pigeonnier, accessible à chaque paysan propriétaire de 50 arpents au moins.

... à suivre car toujours en recherches historiques ...



Les murs intérieurs du pigeonnier disposent de boulins (nids) accueillant chacun un ou deux pigeons.



22>05
FévMar

Accueil de loisirs

Ecole
Organisé par Les Marmousets

08>20
Mar

PopFab

Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

25
Avr

Brocante

Village
Organisée par Beine Brocante

26>07
AvrMai

Accueil de loisirs et Aprem'Ados

Ecole
Organisé par Les Marmousets

28
Avr

Soirée ados "Escape Room"

Ecole
Organisée par Les Marmousets

22>24
Mai

Expo multi collectionneurs

Salle Polyvalente
Organisée par Beine Brocante

11
Juin

Spectacle Le serpent à fenêtres par Françoise Bob

Bibliothèque
Organisé par la Bibliothèque

11
Sep

Astronomic Run

Village
Organisé par le BCS

DEPISTAGE COVID-19

Prélèvement PCR réalisable
auprès des infirmières de Beine-Nauroy
(dans la cour du cabinet médical)
Télécharger et remplir le formulaire
avant dépistage

(dispo sur le site de la commune)

Permanences

lundi / mardi / jeudi / vendredi
de 14h00 à 15h00

☎ 03 26 04 01 28

Circulation routière

La réunion d'échanges des habitants initialement prévue
début d'année concernant la circulation routière
ne pourra avoir lieu pour des raisons sanitaires.
Une note explicative sera transmise aux riverains
au titre de la concertation
sur les modifications envisagées.

• ANNULÉ •

Le prochain recensement de la population
était prévu en début d'année 2021

Les événements annoncés, le sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.



En 2021, prendre un peu de temps pour :

- * Se détendre **
- * Lire des choses inspirantes **
- * Contempler le lever du soleil **
- * S'évader **
- * Faire le point sur ses envies **
- * Cuisiner maison **
- * Se dépenser **
- * Eliminer le superflu **
- * Surtout rigoler **